



SPÉ. HGGSP BAC GÉNÉRAL 2024 ALGÉRIE / LIBAN

DISSERTATION

Faire la paix depuis le XVII^e siècle : résussites et limites

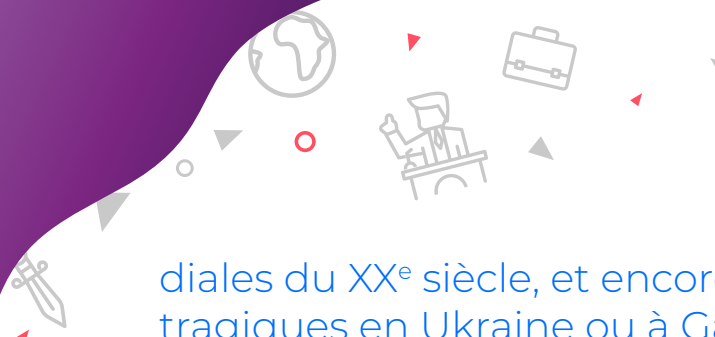
Le sujet renvoie au thème « Faire la guerre, faire la paix », et plus particulièrement à l'axe 2 « Le défi de la construction de la paix ». Mais des éléments de l'introduction et de l'objet de travail conclusif sur le Moyen-Orient peuvent être mobilisés.

Introduction

- Accroche et présentation rapide du sujet
- Présentation du sujet
- Problématique
- Annonce du plan

Georges Clemenceau, le président du Conseil français, à l'issue de la Première Guerre mondiale, déclare qu'il « est plus difficile de faire la paix que de faire la guerre ». En effet, depuis le XVII^e siècle, les sociétés humaines ont cherché à construire une paix durable et « perpétuelle », pour reprendre les idées du philosophe allemand du XVIII^e siècle, Emmanuel Kant. Elles ont cherché à mettre fin aux conflits armés, qui ont été nombreux depuis la guerre de Trente Ans jusqu'aux deux guerres mon-






diales du XX^e siècle, et encore aujourd'hui avec les événements tragiques en Ukraine ou à Gaza. Pour cela, elles ont mobilisé différents moyens autour de la diplomatie, les négociations de traités de paix faisant intervenir différents acteurs, les États en particulier. Au XX^e siècle, des organisations internationales ont été fondées pour assurer la sécurité collective et maintenir la paix mondiale. Ce sont d'incontestables réussites. Néanmoins, ces actions ont souvent rencontré des obstacles et des limites, entravant le processus de construction d'une paix durable. **En quoi les actions pour la construction de la paix, engagées depuis la fin de la guerre de Trente Ans, n'ont-elles pas abouti à l'installation d'une paix durable et positive malgré quelques réussites ?** Par des traités et la sécurité collective, les sociétés ont tenté de mettre en place des moyens prometteurs pour faire la paix. Mais face à de multiples enjeux et acteurs, le processus de paix reste difficile et régulièrement remis en question.

Développement

I. Les réussites dans la construction de la paix depuis le XVII^e siècle

1. Faire la paix par la mise en place de traités internationaux


La guerre est omniprésente dans les sociétés anciennes (Antiquité, Moyen Âge, époque moderne). Elle s'interrompt par une victoire, une trêve, mais sans nécessairement passer par la signature d'un accord entre les belligérants. Il faut attendre l'époque moderne, et en particulier le XVII^e siècle avec la guerre de Trente Ans, pour voir la construction de la paix par la mise en place de négociations multilatérales entre les États belligérants épuisés par les affrontements. Alors que les combats et les violences se déchaînent dans toute l'Europe, les négociations sont entamées pour ramener la paix. Elles aboutissent à la signature des traités de Westphalie en 1648. Menées par des représentants des souverains, les plénipotentiaires, les futurs diplomates, les négociations établissent des principes nouveaux pour maintenir une paix durable. Les États sont souverains et le



principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États est garanti. Le système westphalien repose sur l'équilibre des puissances, empêchant toute prétention hégémonique sur le continent, source de conflits. La paix de Westphalie consacre le rôle des États dans la construction de la paix et pose les bases de la diplomatie moderne que l'on retrouve lors du Congrès de Vienne de 1814-1815. Ce dernier cherche à restaurer la paix après les guerres napoléoniennes. Il établit un cadre de coopération entre les puissances européennes avec un système d'alliances défensives pour se protéger du retour de la guerre. Ce concert des nations évite ainsi les guerres en Europe tout au long du XIX^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. C'est aussi par l'exportation de guerres lointaines, avec la colonisation, que la paix est ramenée en Europe, selon l'historien Sylvain Venayre.

2. Faire la paix par la sécurité collective

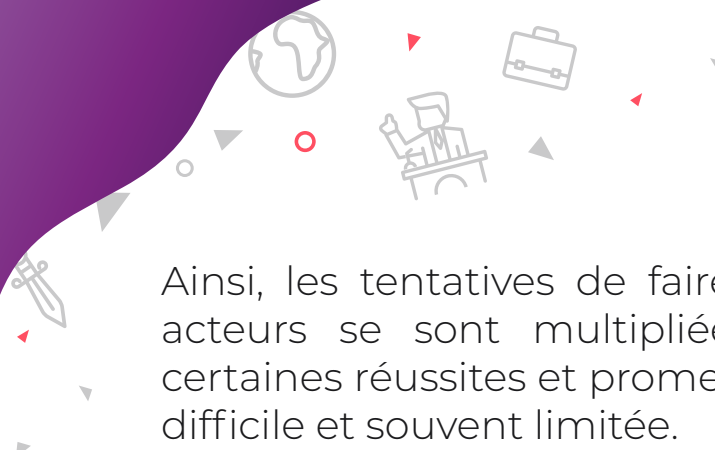
Après la Première Guerre mondiale, les États vainqueurs tentent de créer une organisation internationale pour garantir la paix mondiale. En 1919, par le traité de Versailles et en reprenant les idées du président américain Woodrow Wilson avec ses « quatorze points », la Société des Nations (SDN) est mise en place. Elle cherche à prévenir les conflits armés par la sécurité collective, le dialogue et la diplomatie. Elle est à l'origine du rapprochement franco-allemand dans les années 1920 avec Aristide Briand. Les grands principes de la SDN seront repris par l'Organisation des Nations unies après la Seconde Guerre mondiale. En effet, en 1945, avec la Charte de San Francisco, une nouvelle organisation internationale est créée. Elle a pour objectif de maintenir la paix et d'épargner les sociétés du fléau de la guerre. Elle repose sur le multilatéralisme au sein de nombreuses institutions pacifiques. L'Assemblée générale regroupe tous les États souverains, dont cinq jouent un rôle central dans le Conseil de sécurité. Les pays vainqueurs du nazisme, les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France et la Chine, ont ainsi le pouvoir de voter des résolutions, des sanctions internationales et d'envoyer une force armée internationale, les



Casques bleus. À plusieurs reprises, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, les soldats de l'ONU ont ramené la paix en Corée (1950-1953), au Koweït lors de la première guerre du Golfe en 1990-1991, en ex-Yougoslavie dans les années 1990, à Timor, au Liban... Avec le mandat de Kofi Annan (1997-2006), secrétaire général de l'ONU, de nombreuses opérations de maintien de la paix ont été organisées un peu partout dans le monde afin de construire la paix selon plusieurs modalités. Ainsi, l'action de l'ONU repose sur les principes inspirés du sociologue norvégien Johan Galtung autour de la paix positive. Pour installer une paix durable, il faut assurer l'arrêt des affrontements (*peacemaking*), mais aussi maintenir la situation de paix (*peacekeeping*), et surtout s'assurer que les motifs du conflit sont résolus (*peacebuilding*). Ainsi, la construction de la paix repose aussi sur des objectifs de développement des sociétés pour empêcher les conflits armés.

3. Des accords internationaux pour faire la paix

À côté de l'action de sécurité collective menée par l'ONU, les États peuvent également s'accorder pour ramener la paix après un conflit armé. Ce fut le cas à deux reprises, au moins dans les conflits du Moyen-Orient autour de la question palestinienne. Après plusieurs guerres israélo-arabes depuis 1948, la construction de la paix semblait dans l'impasse. Il faut attendre 1978 avec les accords de Camp David pour ramener un espoir de paix dans la région. L'Égypte d'Anour el-Sadate engage des pourparlers avec l'État d'Israël et signe ainsi la paix reconnaissant la souveraineté de l'État d'Israël. En 1993, c'est au tour de l'autorité palestinienne, l'OLP, avec Yasser Arafat, de signer les accords d'Oslo avec l'État hébreu, engageant un processus pacifique. Les guerres en ex-Yougoslavie ont pu également prendre fin avec les accords de Dayton en 1995 grâce à l'intervention diplomatique du président américain Bill Clinton. Ces actions diplomatiques n'ont été possibles que par la médiation des États-Unis d'Amérique, devenus « gendarmes du monde » dans les années 1990.



Ainsi, les tentatives de faire la paix par différents moyens et acteurs se sont multipliées depuis le XVII^e siècle. Malgré certaines réussites et promesses, la construction de la paix reste difficile et souvent limitée.


II. Les limites et échecs des tentatives de paix

1. Des paix imposées par les vainqueurs ou non acceptées

Au cours du XX^e siècle, de nombreuses tentatives de construire la paix pour installer une paix durable et positive ont finalement échoué. De nombreux traités internationaux ou accords de paix ont été parfois imposés. C'est le cas du traité de Versailles de 1919 mettant fin à la Première Guerre mondiale. Conçu comme la paix des vainqueurs sur l'Empire allemand, le traité est ainsi imposé aux autorités vaincues. Il impose des sanctions sévères à l'Allemagne avec l'article 232 qui la rend seule responsable du déclenchement de la guerre. Le pays vaincu perd de sa puissance ; son armée et son territoire sont réduits. Ce diktat nourrit un ressentiment auprès de la population que le nazisme va utiliser pour mener l'Europe dans une nouvelle guerre à partir de 1939. Dès lors, les conditions de la construction d'une paix positive ne sont pas réunies. Au Moyen-Orient, malgré plusieurs accords (Camp David, Oslo), le conflit israélo-palestinien n'est pas résolu. De nombreux acteurs s'opposent à la paix. En 1979, le président égyptien est considéré comme un traître ; il est assassiné pour son action en faveur de la paix. Le ministre israélien Yitzhak Rabin connaît le même sort après les accords d'Oslo en 1995.

2. Des organisations internationales marquées par l'impuissance


L'histoire de la construction de la paix a parfois montré les difficultés des organisations internationales à atteindre leurs objectifs. L'expérience de la Société des Nations est souvent perçue comme un échec, car elle n'a pas été capable de prévenir et d'empêcher la Seconde Guerre mondiale. Reposant sur le



dialogue et des sanctions essentiellement économiques, l'organisation internationale n'avait que peu de moyens pour imposer ses décisions. Elle ne possédait pas d'armée, car les États de l'époque ne voulaient pas perdre leur souveraineté et l'usage exclusif de la violence armée en la confiant à une armée supranationale. Après 1945, l'ONU se prémunit de cette faiblesse en mettant en place les Casques bleus. Néanmoins, les intérêts divergents des membres du Conseil de sécurité bloquent souvent la prise de décision. Cela a été le cas pendant la guerre froide où peu d'opérations militaires ont été engagées du fait du veto soviétique. Aujourd'hui, certaines résolutions sont bloquées par les oppositions chinoises, russes ou américaines. En Syrie, en Ukraine ou à Gaza, les membres permanents du Conseil de sécurité n'arrivent pas à se mettre d'accord. Par ailleurs, l'ONU peine à intervenir dans des conflits intraétatiques de plus en plus nombreux. Elle a également été parfois impuissante face aux massacres de populations, comme à Srebrenica, en ex-Yougoslavie, en 1995 ou au Rwanda en 1994. Face à ces limites, l'ONU a cherché à se réformer sous les mandats de Kofi Annan. Ce dernier avait proposé la suppression du droit de veto par exemple. Mais les grandes puissances s'y sont opposées. Le principal obstacle à la sécurité collective demeure le refus des États à concéder une part de la souveraineté à une autorité supra-étatique.

3. Les conflits contemporains et la difficulté de maintenir la paix

Faire la paix devient de plus en plus complexe à cause des formes que les guerres ont prises au cours du XX^e siècle. Les conflits armés les plus nombreux sont des guerres civiles, intraétatiques. Certains de ces conflits se sont internationalisés, multipliant l'intervention des acteurs. En Syrie, les intérêts des différents belligérants s'opposent et rendent difficiles les négociations, l'instauration d'une paix durable. Par ailleurs, la paix est remise en question par de nouvelles menaces. Le terrorisme international avec le développement de l'islamisme radical déstabilise de nombreuses régions. Agissant en réseau et



dans l'ombre, sous la forme d'attentats, les États visés peinent à assurer la sécurité de leur territoire et de leurs populations. Les services de renseignement et les opérations militaires agissent pour réduire ou éliminer les actions terroristes. Après le 11 septembre 2001, les États-Unis ont mené une guerre préventive en Afghanistan, puis en Irak, pour lutter contre le terrorisme. Au lieu de ramener la paix, ces actions ont déstabilisé ces régions. Par ailleurs, les États souverains ne veulent pas négocier avec les terroristes, ne les considérant pas comme légitimes. L'État d'Israël a longtemps refusé de discuter avec l'OLP ou le Hamas tant que ceux-ci utilisaient la violence terroriste. Parmi les nouvelles menaces pour la paix mondiale, la cyberguerre rend aussi difficile la construction de la paix.

CONCLUSION


Depuis le XVII^e siècle, les tentatives de faire la paix ont abouti à des réussites notables. Mais elles sont aussi marquées par des échecs et de nombreuses limites. Les traités de paix et les organisations internationales ont joué un rôle majeur dans la construction de la paix. Mais les conflits actuels et les nouvelles menaces montrent que la paix reste un objectif difficile à atteindre de manière durable. La multiplication des acteurs dans un monde devenu multipolaire rend complexe le défi de la construction de la paix dans le monde.

DISSERTATION

La coopération scientifique depuis la fin du XIX^e siècle : enjeux, acteurs, limites

Introduction

- Accroche et présentation rapide du sujet
- Présentation du sujet
- Problématique
- Annonce du plan



En 2020, le monde a été frappé par la pandémie de Covid-19 faisant des millions de morts. Afin d'enrayer la diffusion du virus, les chercheurs du monde entier se sont lancés dans une course au vaccin. Ainsi, après des mois de coopération internationale, la recherche a abouti aux premiers vaccins. Cet exemple révèle que les progrès scientifiques sont le résultat de la production et de la diffusion de connaissances. Depuis la fin du XIX^e siècle, la médecine, la physique nucléaire ou la conquête spatiale sont quelques-uns des domaines où la coopération scientifique s'est fortement développée. Ces échanges ont permis de multiples progrès, conduisant à une société de la connaissance définie par l'économiste américain Peter Drucker. Elle repose sur de nombreux enjeux à la fois scientifiques, économiques et politiques, permettant à de nombreux acteurs, publics et privés, de faire avancer la connaissance scientifique. Néanmoins, les rivalités entre les puissances ou les inégalités de développement entre les États sont autant de freins et de limites à un vrai partage du savoir scientifique. Ainsi, dans quelle mesure la coopération scientifique internationale menée par de multiples acteurs permet-elle de comprendre les dynamiques complexes du monde contemporain ? La coopération scientifique répond à de nombreux enjeux que relèvent des acteurs de plus en plus diversifiés, confrontés à des limites et des défis.

Les parties I et II auraient pu être inversées.

Plan détaillé

Le corrigé ci-dessous n'est pas une proposition complète de rédaction mais une synthèse qu'il faudrait développer. Elle donne les principaux arguments assortis des exemples clés. Elle donne des indications d'organisation des paragraphes et de la démonstration.

I. La coopération scientifique internationale répond à de nombreux enjeux

[Annonce de l'idée générale de la partie I.]




1. Des enjeux d'abord scientifiques

- ▶ Depuis la fin du XIX^e siècle, les chercheurs du monde entier, dans des domaines scientifiques différents, ont mis en commun leurs ressources et leurs connaissances afin d'accélérer les progrès. De nombreuses découvertes sont le résultat de cette coopération scientifique, au sein d'une communauté scientifique qui fait son apparition au cours du XX^e siècle ([plusieurs exemples peuvent être pris](#), comme les Congrès Solvay, depuis 1911, qui regroupent les grands noms de la physique moderne : Pierre et Marie Curie, Einstein... ou encore le projet Manhattan pendant la Seconde Guerre mondiale. La recherche sur la génétique ou encore sur le changement climatique avec le GIEC sont [d'autres exemples pouvant être mobilisés](#)). La recherche scientifique permet ainsi des progrès et des innovations (exemple dans le domaine médical avec la radiothérapie, mais aussi avec les recherches menées dans l'ISS qui ont des applications médicales sur Terre).

[Appui de l'argumentation par des exemples précis et datés.]

2. Des enjeux ensuite politiques et économiques

À côté des enjeux scientifiques, la coopération scientifique permet aussi de répondre aux défis politiques et économiques pour les États et les sociétés ([phrase qui annonce le 2^e argument](#)). Des programmes scientifiques regroupant des chercheurs du monde entier ont permis d'affronter les crises globales de notre monde, telles que les pandémies, le changement climatique ou les guerres. En effet, lors de la Seconde Guerre mondiale, le projet de fabrication de la bombe atomique reposait sur des objectifs essentiellement politiques et militaires : remporter la guerre contre le nazisme et le Japon. Les avancées scientifiques et technologiques permettent d'affirmer la puissance des États et la coopération est un moyen d'accélérer les découvertes. [[Développer l'exemple du projet Manhattan en montrant qu'il s'agit d'un programme international.](#)] Par exemple, le programme spatial européen a renforcé la construction



européenne et a permis aux pays de l'Union européenne de devenir des puissances spatiales, affirmant ainsi leur *hard power* et *soft power*. Les États cherchent également à développer leur économie de la connaissance. Par des transferts de technologie, certains États, comme l'Inde ou d'autres pays émergents, accèdent à la connaissance scientifique et technologique. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a ainsi misé sur une coopération entre chercheurs occidentaux et indiens sur des programmes de développement de l'aéronautique par exemple.

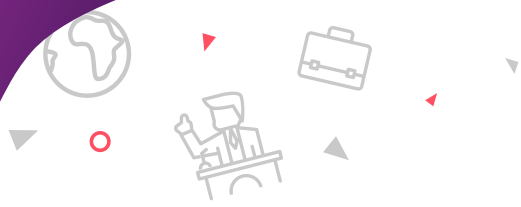
La coopération scientifique est ainsi au cœur d'enjeux pour des acteurs de plus en plus diversifiés ([phrase de transition](#)).

II. Des acteurs de plus en plus diversifiés de la coopération scientifique

Depuis la fin du XIX^e siècle, de nombreux acteurs ont participé et encouragé, par la coopération, la production et la diffusion de connaissances ([annonce de l'idée générale de la partie II](#)).

1. Le rôle des États et des institutions publiques

Les échanges entre scientifiques ont pu être encouragés par les États et de nombreuses institutions publiques, nationales ou internationales. Les États mettent en place des politiques publiques de développement de la recherche scientifique. C'est le cas des États-Unis, pendant la guerre froide, lorsque le président Kennedy décide de fonder la NASA afin d'accélérer la course à l'espace engagée contre l'URSS. Les budgets de recherche sont ainsi considérablement augmentés et les États-Unis favorisent un partenariat avec l'Agence spatiale européenne (ESA) pour développer des missions spatiales. La Station spatiale internationale (ISS) sera le résultat de cette coopération scientifique internationale. Pendant la guerre froide, l'URSS de Staline envoie des ingénieurs soviétiques en République populaire de Chine afin d'apporter une aide pour développer le programme spatial communiste. Par ailleurs, dans le cadre de la construction européenne, des échanges universitaires et des programmes de



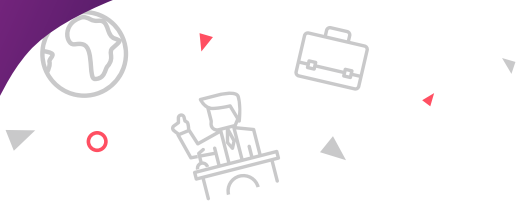
recherche communs sont lancés : Euratom, Erasmus+... Les États encouragent ainsi la recherche en mettant en place des instituts publics : l'Institut Pasteur en France, le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) permettant une coopération entre scientifiques en France... À l'échelle internationale, des institutions renforcent cette coopération. L'Organisation des Nations unies avec l'UNESCO pour l'éducation et la culture, l'OMS pour la santé ou le GIEC pour le changement climatique, facilitent la collaboration des différents chercheurs dans le monde entier. Ainsi, les experts du GIEC publient régulièrement un rapport faisant état des connaissances scientifiques sur le changement climatique.

2. Des acteurs privés de plus en plus présents

À côté des acteurs publics, de nombreux acteurs privés sont de plus en plus présents dans la production et la diffusion des connaissances scientifiques. Au début du XX^e siècle, des entreprises privées favorisent le financement d'une recherche collaborative. L'industriel belge Solvay met ainsi en place des congrès internationaux réguliers, où des scientifiques partagent notamment leurs découvertes autour de la radioactivité. Les scientifiques publient dans les premières revues spécialisées qui se développent, en particulier dans le monde anglo-saxon. Les revues comme *Nature* ou *Science* permettent une mutualisation des savoirs, ainsi qu'une reconnaissance internationale de ces découvertes. Celles-ci sont également récompensées par l'obtention de prix internationaux, comme le prix Nobel accordé en physique, en chimie ou en médecine dès le début du XX^e siècle. Une véritable communauté scientifique se met alors en place. D'autres acteurs privés entrepreneurs créent leurs propres fondations afin de faire avancer la recherche. Ainsi, la fondation de Bill et Melinda Gates joue un rôle majeur dans la recherche médicale en faveur des pays les plus pauvres du monde.

Les acteurs de la coopération scientifique, publics ou privés, sont freinés par différents obstacles ([phrase de transition](#)).

III. La coopération scientifique est freinée par de



nombreuses limites

1. La souveraineté des États et des enjeux de puissance

Dans une société de la connaissance définie par l'économiste américain Peter Drucker, la recherche scientifique devient un véritable enjeu de pouvoir pour les États qui cherchent à contrôler ce savoir et refusent parfois de le partager. Tout au long du XX^e siècle, la coopération scientifique a pu être freinée par des rivalités entre les puissances. Pendant la guerre froide, les deux Grands, États-Unis et URSS, ne partageaient aucune découverte et utilisaient la recherche scientifique comme un outil de l'affirmation de leur modèle scientifique et technologique. La course à l'espace lancée dès les années 1950 opposait ainsi les deux blocs. Aujourd'hui encore, les rivalités de puissance limitent la coopération dans le domaine spatial, comme en témoigne le refus américain d'intégrer la Chine au programme de l'ISS, obligeant le pays émergent à construire sa propre station spatiale, Palais céleste. Dès lors, la diffusion de connaissances scientifiques ou technologiques est parfois limitée par les États qui protègent ces découvertes par des brevets.

2. Les inégalités de développement entraînent une asymétrie des savoirs

La recherche et la coopération scientifique internationale restent largement dominées par les pays les plus développés de la planète. Les partenariats scientifiques sont alors très déséquilibrés, marginalisant les pays les moins avancés et de nombreux pays en voie de développement. Les chercheurs des pays les plus pauvres peinent à intégrer la communauté scientifique et à profiter des découvertes. La diffusion du vaccin contre la Covid-19 a montré pendant plusieurs mois cette asymétrie des savoirs, ne permettant pas aux sociétés moins développées d'avoir accès aux brevets. Les enjeux financiers des laboratoires américains et européens sont passés au-dessus du partage équitable des résultats de la recherche.



CONCLUSION

La coopération scientifique, depuis la fin du XIX^e siècle, a permis d'accélérer les découvertes scientifiques dans de nombreux domaines. Liée à des enjeux politiques et économiques, elle se heurte à des obstacles et à une multiplication des acteurs. La pandémie de Covid-19 a montré la nécessité d'intégrer toutes les sociétés dans une coopération véritablement mondiale.

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

La Chine, puissance maritime, puissance spatiale

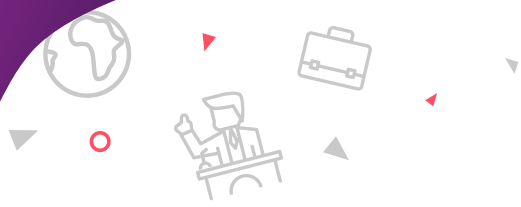
Consigne : En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que les ambitions maritimes et spatiales chinoises témoignent d'enjeux géopolitiques majeurs.

À partir des informations des documents, il faut répondre au sujet tout en mobilisant des connaissances. La réussite de l'exercice repose sur **l'articulation entre documents et connaissances**.

Introduction

- Accroche et présentation rapide du sujet
- Présentation des documents
- Problématique
- Annonce du plan

En 2012, le dirigeant Xi Jinping annonce à la Chine et au monde son « rêve chinois », celui de devenir une puissance globale et la première puissance mondiale d'ici 2049, date anniversaire du centenaire de la naissance de la République populaire de Chine. Ces ambitions mondiales passent par la conquête de nouveaux espaces, comme les mers, les océans et l'espace extra-atmosphérique. [C'est ce que montrent les deux documents proposés à l'étude. Le premier est un extrait d'un article de presse publié sur Internet du journal français Le](#)

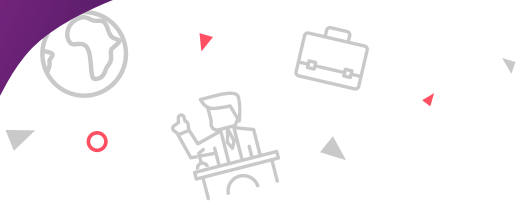


Monde. Il date du 17 septembre 2021 à l'occasion du retour sur Terre de trois taïkonautes, ou astronautes chinois, après une mission à la station spatiale chinoise. Cet article évoque les ambitions spatiales de la Chine. Le second document est une carte à l'échelle régionale des tensions en mer de Chine. Elle est réalisée par Franck Tétart et tirée du *Grand Atlas 2021*, paru aux éditions Autrement en 2020. Elle permet d'appréhender les ambitions maritimes et surtout les conséquences géopolitiques à travers les tensions avec les autres États riverains de la mer de Chine. **En quoi la conquête de nouveaux espaces, maritimes et spatiaux, par la Chine modifie-t-elle la donne géopolitique mondiale, tout en suscitant rivalités et tensions internationales ?** Ainsi, les deux documents invitent à s'interroger sur les politiques maritime et spatiale chinoises comme vecteurs de l'affirmation d'une puissance globale à venir, tout en ayant des conséquences géopolitiques mondiales.

Développement

I. La Chine affirme sa puissance par la conquête maritime et spatiale

La puissance chinoise s'affirme en menant une politique ambitieuse qui s'appuie sur la conquête de nouveaux espaces, comme les espaces extra-atmosphériques. [L'article de presse du journal *Le Monde* évoque en effet le retour de « trois hommes » qui « ont passé trois mois dans la station chinoise » en vue de « sa construction ».](#) Cet événement est le résultat d'un « ambitieux programme spatial » développé par l'État chinois depuis de nombreuses années. Commencé pendant la période maoïste, dans les années 1950 et 1960, le programme spatial chinois s'accélère avec Deng Xiaoping qui fait de la conquête spatiale une des quatre modernisations de son pays. Mais c'est surtout depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping et son « rêve chinois » que la Chine se lance dans une course à l'espace. Elle se matérialise, [comme l'explique l'article de presse, par des missions spatiales telles que « Shenzhou-12 »](#), la douzième depuis son lancement, et par la création de « [l'agence spatiale chargée des vols habités \(CMSA\)](#) ». « [La Chine engrange un succès](#) » supplémentaire en 2021

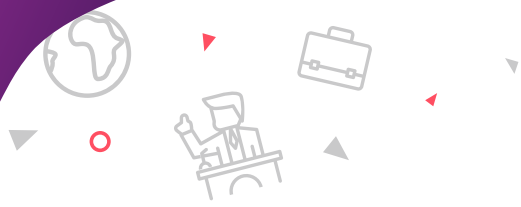


en vue de la construction d'une nouvelle station spatiale habitée, « [Tiangong](#) » ou « [Palais céleste](#) ». Ce programme devrait permettre à la Chine de lancer de nouvelles missions vers « [la Lune](#) » ou « [Mars](#) ». D'ailleurs, les Chinois ont relancé la course à la Lune lorsqu'ils ont envoyé une sonde sur la face cachée de la Lune ; leur dernier exploit datant de juin 2024.

Dans le « rêve chinois » de Xi Jinping, l'espace occupe une place centrale, mais également les mers et les océans comme en témoigne la carte. [En effet, le document montre à l'échelle régionale, dans l'espace indopacifique, les revendications maritimes de la Chine.](#) Le pays, longtemps tourné sur le continent, oriente ses ambitions régionales et mondiales en mer de Chine. [La carte permet de localiser « la limite des eaux territoriales revendiquée »](#) au-delà du droit de la mer fixé par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDEM) lors de la conférence de Montego Bay en 1982. Il s'agit de la ligne à neuf traits, ou « langue de bœuf », que les autorités chinoises mettent en avant pour obtenir l'extension de leur zone économique exclusive au-delà des 200 miles marins fixés par le droit de la mer. Depuis les années 1980, la Chine communiste s'est approprié de nombreux îlots inhabités en mer de Chine orientale ou méridionale. [La carte met en avant les îles Spratleys par exemple.](#) Pour cela, les Chinois ont fortement aménagé ces îlots vierges en artificialisant et construisant des terre-pleins. Cette territorialisation des espaces maritimes est également renforcée par l'installation de bases navales chinoises dans l'océan Indien, que [la carte ne représente pas.](#) Cette stratégie du collier de perles, complétée par les nouvelles routes de la soie, permet à la Chine d'installer des points d'appui stratégiques outre-mer en Thaïlande, en Birmanie ou au Sri Lanka, jusqu'aux côtes d'Afrique de l'Est.

Ces ambitions maritimes et spatiales chinoises ont des conséquences géopolitiques majeures ([transition vers la partie II](#)).

II. Des enjeux géopolitiques majeurs, sources de rivalités



Les politiques maritimes et spatiales menées par la Chine témoignent d'enjeux géopolitiques majeurs, nourrissant de nombreuses rivalités et tensions.

La Chine entend devenir une puissance globale et mondiale, rivalisant avec les États-Unis et d'autres pays du monde. À propos de la course à l'espace, [l'article de presse rappelle qu'il s'agit d'une « question de prestige pour le Parti communiste chinois »](#). Dans son discours du « rêve chinois », Xi Jinping souhaite dépasser les États-Unis d'ici 2049 dans les domaines économique, militaire et technologique. La nouvelle conquête spatiale lui donne l'occasion de montrer l'ascendance chinoise dans le nouvel ordre mondial. [L'article rappelle cette compétition avec les autres puissances spatiales. « Il y a encore des écarts avec les États-Unis »](#) qui sont progressivement « comblés ». En effet, « [l'avantage des États-Unis en matière de technologies](#) » s'explique par une antériorité des programmes spatiaux états-uniens depuis les années 1950 avec les programmes Apollo et Mercury. « [La principale avance américaine réside dans l'expérience](#) », ajoute [l'article de presse](#), laissant penser aux événements majeurs de la conquête spatiale américaine, comme les premiers hommes ayant marché sur la Lune en 1969. C'est la raison pour laquelle la Chine relance dans les années 2010 une nouvelle course à la Lune avec les missions Shenzhou, envoyant plusieurs sondes sur la face cachée de la Lune. Par ailleurs, c'est aussi l'implication de plus en plus forte des acteurs privés du New Space dans « [l'utilisation \[...\] de lanceurs réutilisables](#) », comme en témoignent les succès de Space X par exemple. En revanche, « [la Chine est devant l'Europe en termes de vols habités](#) », dépassant nettement l'Agence spatiale européenne. Ainsi, une nouvelle guerre froide ou guerre des étoiles se met en place entre la Chine et les autres puissances spatiales.

Les ambitions maritimes chinoises relèvent également de nombreux enjeux. La politique maritime chinoise dans la mer de Chine ou dans l'océan Indien doit assurer la sécurisation des approvisionnements en matières premières et énergétiques pour l'économie chinoise. C'est l'un des objectifs de l'appropriation des îles de la mer de Chine



méridionale. Au-delà de la protection de la route commerciale majeure du commerce maritime mondialisé, c'est aussi l'accès aux ressources naturelles. [Les revendications en mer de Chine méridionale que mentionne la carte](#) s'expliquent par la présence d'hydrocarbures dans les fonds marins. Étendre la zone économique exclusive permettrait à la Chine d'exploiter ces ressources indispensables à la croissance économique chinoise. Ces ambitions maritimes se traduisent par de nombreuses tensions entre les États riverains. En effet, les mers de Chine orientale et méridionale concentrent de nombreux points chauds. [La carte fait état de ces tensions avec le Japon à propos des îles Senkaku, avec les Philippines pour le récif de Scarborough, ou encore avec le Vietnam ou la Malaisie pour les îles Spratleys et les îles Paracels.](#) Ces territoires disputés font l'objet de litiges frontaliers, conduisant à une militarisation de cet espace maritime. [La présence de « bases militaires américaines » au Japon ou en Corée du Sud](#) date le plus souvent de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide comme rempart au communisme. Aujourd'hui, ces points d'appui témoignent de la martialisation de ce nouveau cœur du monde. La flotte américaine est ainsi présente dans le cadre de sa politique du pivot asiatique afin d'empêcher tout impérialisme chinois dans l'Indopacifique. Les tensions militaires peuvent y être très fortes, comme le montrent les exercices militaires réguliers de la flotte chinoise proche des eaux territoriales taïwanaises. La République populaire de Chine ne cache pas sa volonté de récupérer cette autre Chine. D'autres tensions, [non visibles sur la carte](#), touchent l'océan Indien où la Chine est en concurrence avec l'Inde pour se disputer l'influence régionale.

CONCLUSION

[Les deux documents ont permis de mettre en évidence](#) les ambitions maritimes et spatiales devant faire de la Chine une puissance globale bousculant l'ordre mondial. Par une politique spatiale et une territorialisation de plus en plus poussée de la mer de Chine, la Chine s'affirme comme un concurrent direct des États-Unis et d'autres puissances établies. Ce « rêve chinois » entraîne de nombreuses rivalités et tensions géopolitiques, faisant craindre une nouvelle guerre